
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 AVRIL 2016

La séance a débuté à 17 heures.

Sont présents :

Le Chef d'établissement: Mr François Xavier Gabet

Le Directeur administratif et financier: Mr Tony O'Grady

Le Conseiller principal d'éducation: Mr Quentin Dève

Le Directeur des classes primaire: Mr David Gassian

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation: Mme Camille Minne
Mr Adil Kahn
Mme Lucie Moss

Les représentants des parents d'élèves: Mme Sylvie Bocquet-Hahn
Mme Lamia Jerad
Mme Catherine Pallud
Mme Dorothée Lépine

La représentante de l'administration : Mme Maud Donatucci

Les représentants des élèves : M. Jules Babeau
Melle. Claire Riesterer
Melle. Madeleine Martin

Un Représentant du Comité de Gestion: Mme Elise Boirel

Les conseillers consulaires: Mme Sophie Routier
Mme Morgane Marot

Le Conseiller culturel adjoint, Mme Lorène Lemor est excusée.

Le Conseil est présidé par Mr François-Xavier Gabet, Chef d'établissement du CFBL.

Mme Pallud est nommée secrétaire de séance du côté des parents.

Le procès-verbal du conseil d'Établissement du 12 Novembre 2015 est validé. Mme Boirel demande à ce que soit ajoutée la liste des personnes présentes à ce conseil avant qu'il ne soit publié.

1. Vie scolaire premier et second degré

- Bilan au Premier degré:

L'amélioration de la vie scolaire au primaire est principalement due à la création de deux postes d'assistants d'éducation primaire ayant pour missions :

- L'Accompagnement sportif
- La Surveillance
- L'animation d'ateliers d'activités artistiques et ludiques durant la pause méridienne.

La mise en place des ateliers durant la pause méridienne ainsi que l'ouverture de la BCD ont permis d'alléger le nombre d'élèves présents dans la cour de récréation, améliorant ainsi les conditions de confort et de sécurité des élèves.

Fréquentation scolaire : Il est noté un fort absentéisme le vendredi 12 février, la veille des vacances : 46 élèves, soit 13.6% des élèves. Parmi elles, seules deux absences avaient été autorisées.

- Bilan au Second degré

- Fréquentation scolaire : Mr Dève CPE, mentionne un taux général d'absentéisme de 2.3%. En excluant les absences des veilles de vacances et des jours de rentrée ce taux n'est plus que de 1%, majoritairement pour motif de santé. Les retards quant à eux sont essentiellement dus aux problèmes de transport.

Il est donc rappelé à la communauté parentale, l'absolue nécessité de respecter les dates de début et de fin de termes telles que définies dans le calendrier scolaire.

- Sanctions : Les sanctions sont au nombre de 95 depuis le début de l'année. Presque 50% des sanctions ont concerné des élèves de 6^{ème} qui en début d'année sont souvent mal organisés. Le conseil de discipline s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'année. Il a été amené à se prononcer pour une exclusion définitive.
- Actions civiques : Les actions menées en ce début d'année au secondaire ont permis de lever des fonds pour des associations caritatives:
 - o La vente de « Candy Canes » pour l'association Zazahely Sumbatra (enfants de Madagascar) au mois de décembre a permis de récolter € 1444
 - o le « Jumper day », également au mois de décembre £ 637
 - o la course au calcul mental pour l'UNICEF au mois de mars,
 - o La journée en bleu contre le harcèlement au mois de novembre,
 - o Le « Sport relief » avec les enseignants au mois de mars
- Education à la santé : Le planning familial est intervenu également au secondaire sur les thèmes de « la sexualité et du respect de l'autre »

2. Bilan des inscriptions

Du fait de l'ouverture du Lycée Churchill, les campagnes des trois établissements ont débuté plus tôt que d'habitude. Le CFBL a, pour sa part, ouvert ses inscriptions le 23 novembre 2015. La première commission a eu lieu le 5 février 2016.

Pour cette année scolaire 2015 2016, les effectifs des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ne sont pas complets. Ce phénomène résulte du fait de l'ouverture du lycée Churchill qui naturellement attire les nouvelles familles qui inscrivent directement leurs enfants dans l'établissement qui leur proposera une poursuite de scolarisation en classe de seconde.

3. Mouvements des personnels

Administration : Nomination de Mr Kiran Itoo au poste de IT manager au 1^{er} novembre 2015 en remplacement de Monsieur Julien Deroche.

Enseignants du 1^{er} degré :

Mr Benjamin Ducuing, professeur détaché sur un poste dit de « résident » réintègrera son académie d'origine à la rentrée de septembre 2016. La CCPL qui s'est réunie le 4 Mars 2016 a nommé Mme Sabrina GROS GAUDENIER sur le poste.

Enseignants du 2nd degré :

Postes « résident » :

- Un poste de professeur de lettres est susceptible d'être vacant.
- Un poste de professeur de mathématiques est susceptible d'être vacant.

Poste en contrat local : sont à pourvoir à la rentrée prochaine :

- Un poste de professeur d'histoire et géographie « DNL ».
- Un poste de professeur de sciences est à pourvoir
- Un poste de lettres classiques

Vie scolaire : Mme Céline Huet prolonge son congé de maternité jusqu'au 1^{er} juillet. Mr Gabriel Stibio continuera d'assurer son remplacement jusqu'à cette date.

4. Calendrier 2016.2017

Le calendrier est actuellement sur le site du CFBL

L'année scolaire débutera le 5 septembre 2016 et finira le 7 juillet 2017.

- 1er trimestre - période 1 : du lundi 5 septembre 2016 au vendredi 21 octobre 2016
- 1er trimestre - période 2 : du lundi 7 novembre 2016 au vendredi 16 décembre 2016
- 2ème trimestre - période 1 : du mardi 3 janvier 2017 au vendredi 3 février 2017
- 2ème trimestre - période 2 : du lundi 20 février 2017 au vendredi 31 mars 2017
- 3ème trimestre - période 1 : du mardi 18 avril 2017 au mercredi 24 mai 2017
- 3ème trimestre - période 2 Primaire : du jeudi 30 mai 2017 au vendredi 7 juillet 2017

5. Evolution de l'offre pédagogique dans le cadre de la réforme du collège

- Au Primaire : Evolution de la structure pédagogique

Du fait de la sur-demande d'inscription en primaire, et au vu du faible effectif des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, l'organisme gestionnaire de l'établissement a approuvé la création d'une classe dite « classe pivot » au premier degré. Cette classe accueillera jusque 25 élèves de CM1 et de CM2.

La création de cette classe aura une double vocation :

- Répondre à l'attente de nombreuses familles sans solution de scolarisation pour leurs enfants. (40 demandes en attente à ce jour).
- Compenser le déficit d'effectif du second degré.

Au-delà des objectifs logistiques et financiers, la création d'une classe à double niveau représente aussi un intérêt pédagogique. (Mr Khan précise qu'il a pu expérimenter, en France, dans plusieurs écoles, des classes à double-niveaux. C'est un fonctionnement assez courant et qui présente de nombreux avantages).

L'augmentation des effectifs d'élèves de CM2 ne posera pas de problème puisqu'avec 90 places en 6^{ème} le CFBL pourra absorber l'intégralité de la cohorte montante à la rentrée de septembre 2017.

L'ouverture de cette classe pré suppose la création de deux demi-postes d'enseignement au 1^{er} degré : un demi-poste de professeur des écoles francophone, et un demi-poste de « class teacher » anglophone.

Deux enseignantes expérimentées et bien connues de l'établissement ont déjà fait part de leur intérêt pour le projet.

La classe de CM1-CM2 sera composée d'élèves primo-arrivants et d'élèves actuellement au CFBL en fonction de leur profile.

Mme Lepine demande de bien penser à séparer les fratries.

- Au secondaire : Evolution de l'offre pédagogique.

En 2013 le CFBL a fait une demande d'homologation pour une section internationale. Ont été créées alors une section « anglais renforcé » (en attente de l'homologation) et une section plurilingue au secondaire. Jusqu'à ce jour, les élèves ayant fait le choix d'une des deux filières se voyaient dans l'obligation d'y rester jusque la fin du cursus collège.

Avec la réforme des collèges et l'obligation de l'enseignement d'une LV2 dès la classe de 5^{ème} pour tous les élèves, il est nécessaire de repenser l'organisation des enseignements des langues, l'existence de la section plurilingue n'ayant plus de sens. De plus, le cloisonnement actuel de la section bilingue ne permet pas de renouveler les effectifs de la section bilingue qui subissent une évaporation annuelle.

La direction de l'établissement accompagnée des équipes pédagogiques a donc entamé une réflexion sur la mise en place d'un enseignement précoce des LV2 et d'une perméabilité de la filière Section Internationale afin de permettre à tous les élèves qui le souhaiteraient et qui en auraient les compétences (méthodologie, compétences rédactionnelles en français et niveau de compétence en langue anglaise) de préparer l'option internationale du Brevet.

Les élèves du CFBL ayant vocation en grande majorité d'intégrer le Lycée Churchill où certains enseignements de sciences sociales se font en anglais, l'ouverture de la classe de DNL Histoire / Géographie à un plus grand nombre d'élèves prend tout son sens.

La réforme du DNB intégrera une épreuve de sciences et de technologie. Ceci implique d'une part la mise en place d'un enseignement de la technologie, actuellement remplacé par un enseignement de l'informatique, d'autre part l'aménagement d'une salle dédiée, et le recrutement d'un professeur qualifié pour cet enseignement, explique Mr Gabet.

Nouveaux cycles : Mr Gassian ajoute que dans le cadre des nouveaux programmes, le cycle 3 intégrera la classe de 6^{ème} ce qui permettra d'envisager de manière plus affirmée encore la collaboration entre les 1^{er} et 2nd degré

6. Mise en sécurité de l'établissement

Mr O'Grady rappelle que dans le contexte des évènements terroristes du mois de novembre, le CFBL s'est rapproché des services de sécurité de l'Ambassade ainsi que des services de police locaux qui sont intervenus pour informer les personnes le souhaitant au CFBL.

De nouvelles procédures de mise en sécurité de l'établissement ont été mises en place sous les conseils des services de sécurité de l'ambassade ainsi que sous les conseils des services de police britannique. Ces procédures présentées lors du conseil d'établissement ne devant pas être rendues publiques, elles ne seront pas décrites dans le procès-verbal.

Des stores occultants ont été ajoutés pendant les vacances de février dans les salles qui n'étaient pas encore équipées et ce afin de faciliter l'utilisation des tableaux interactifs et d'améliorer le confort de ces salles.

Des travaux de peinture ont également été effectués dans le cadre de la maintenance régulière des locaux.

7. Nouvelle politique de communication du CFBL

Le trust FECT a décidé de mettre à la disposition de l'établissement une responsable de communication. Mme Brigitte di Benedetto a pris ses fonctions le 22 février dernier.

Elle travaillera sur 3 grands axes :

- Attirer
- Fidéliser
- Rayonner

Elle travaille actuellement sur l'élaboration d'un film faisant la promotion de l'établissement, sur la rénovation du site web de l'établissement et sur une plaquette.

Une page Facebook a été mise en ligne à la rentrée dernière qui de mieux connaître la vie quotidienne de l'établissement. Ces médias complètent Radio Récré qui contribue largement au rayonnement de l'établissement.

8. Programmation et financement des voyages scolaires

Au second degré :

- Voyage d'intégration des élèves de 6^{ème} du 30 septembre au 1er octobre 2015 à l'île de Wight, 4 enseignants et une assistante d'éducation ont accompagné les élèves. Le coût était de £155
- Echange avec le Lycée Français de Valence du 2 au 9 mars : 26 participants pour 34 demandes, 2 accompagnateurs et le coût était de £300. Mme Minne souhaiterait un taux d'encadrement des élèves plus élevé pour les prochains voyages.
- Echange avec le Lycée Franco-allemand de Berlin: du 22 juin au 29 juin, avec 19 participants, 2 accompagnateurs et un coût de £200.
- Echange avec le Lycée Français de Montevideo (Uruguay): accueil de 44 enfants. 18 élèves du CFBL sont partis du 4 au 18 Avril. Le coût du voyage était de £1,500
Mr Gabet envisage un regroupement avec Le Lycée Churchill afin de pouvoir accueillir tous les élèves de Montevideo dans les familles.
- Voyage de fin d'année des élèves de 3^{ème} : Les élèves du CFBL et du LIL se voient offrir la possibilité de participer à un stage à vocation sportive à Bombannes dans le sud-ouest de la France du 27 au 30 juin pour un coût de £300. Ce séjour permettra à nos élèves de terminer leur scolarité au CFBL sur une touche particulièrement agréable et de partager ce moment avec leurs futurs camarades de lycée.

Monsieur Gabet souligne la valeur ajoutée que constituent les échanges scolaires, par rapport aux voyages scolaires. Il rappelle aussi que ces échanges se basent sur des conventions d'échanges signées par les établissements mais qu'il n'est pas possible de mettre en place des conventions entre les familles qui participent, d'où la nécessité pour ces familles de communiquer entre elles et à se faire mutuellement confiance.

Au premier degré :

Reconduction des deux séjours au primaire en Normandie, soit cette année du 21 au 24 mars puis du 21 mai et 3 juin pour la 2^{ème} classe de CM2.

L'ensemble de ces voyages seront reconduits l'an prochain sauf avis contraire du Conseil d'établissement, annonce Mr Gabet.

Mme Jerad précise que Mr Blain a demandé une participation pour le voyage à Bombannes à l'APE. Mr Gabet propose à Mme Jerad un entretien pour envisager ces participations. Mr Gassian remercie l'aide donnée pour permettre aux enfants de tous partir et Mme Minne remercie également la participation de l'APE au coût des sorties.

Le conseil d'établissement approuve la reconduction de ces voyages et échanges pour l'année prochaine.

9. Questions diverses

Mme Marot Conseillère Consulaire a souhaité participer au conseil d'établissement afin d'évoquer auprès des membres la décision prise par le conseil de gestion de l'établissement de faire évoluer le statut d'établissement conventionné avec l'AEFE vers le statut d'établissement partenaire de l'AEFE.

Mr Gabet commence par expliquer aux élèves et aux parents délégués, les différences qui existent entre établissements en gestion directe, établissements conventionnés et établissements partenaires de l'AEFE. Il explique que la modification de statut n'a de conséquences qu'en termes de gestion. Que l'offre pédagogique reste la même. Il rappelle aussi qu'il n'est pas le porte-parole du comité de gestion et qu'à ce titre il n'a pas à commenter ses décisions.

Mme Marot demande si le Comité de Gestion a décidé de programmer une stabilité des frais de scolarité. Mme Boirel précise que le Comité de Gestion s'est engagé à une stabilité de l'augmentation des frais de scolarité jusqu'en 2020.

Les 15 enseignants résidents ne sont pas tous au CFBL depuis l'origine. Mr Gabet assure que la qualité des enseignements ne changera pas au CFBL du fait du dé-conventionnement.

Les enseignants qu'ils soient résidents ou locaux ont tous participé au succès de l'établissement.

Les Représentants du Personnel précisent que la plupart des enseignants résidents étaient là depuis les débuts du CFBL (si l'on observe les mouvements, ils sont des personnels stables), et représentent la garantie d'une expertise quant aux programmes et méthodes de l'éducation française.

Seul un évènement majeur pourrait aller à l'encontre d'un dé-conventionnement et Mme Boirel précise que ce n'est pas le bon timing d'en parler ce soir. Mme Boirel précise que les parmi 30 personnels enseignants en contrat local, beaucoup sont titulaires de l'Education Nationale mais qu'à cause du statut conventionné de l'établissement, ces personnels ne peuvent prétendre à un statut d'enseignant détaché direct et par conséquent, leur carrière en France ne progresse pas.

Mme Marot précise qu'il faudrait associer les décisions du plan école en impliquant les parents. Elle précise aussi que l'AEFE a imposé un délai d'un an au lieu des six mois habituels. Tony répond sur le point du délai des 6 mois et le fait d'informer en amont les personnels. Mr Bourette a reçu en commission de dialogue social l'an dernier les personnes qui le souhaitaient. Mme Moss précise que les personnels ont appris en novembre qu'un dé-conventionnement était à l'étude, puis hier l'officialisation ; mais rien ne s'est passé entre ces deux dates.

Mr O'Grady précise que c'est une décision du Comité de Gestion et que Le Comité de Gestion a accepté sans problème ce délai étendu d'un an.

Mme Moss prend la parole en précisant que le ministère des affaires étrangères les a détachés pour enseigner sur une base de contrats de 3 ans. Etre enseignant-résident signifie que vous êtes « promouvable » et permet d'évoluer et supervisé par un inspecteur.

Mme Minne précise qu'au Lycée international leur taux horaire est supérieur. Elle précise que les personnels sont perplexes sur les raisons qui ont motivés ce souhait de dé-conventionnement.

Mme Minne fait part de l'inquiétude des personnels quant aux changements que le déconventionnement induirait ; en effet le seul point de comparaison est aujourd'hui le Lycée Churchill dont le taux horaire hebdomadaire des enseignants est supérieur tout comme les descriptions de postes.

Mr Gabet rappelle que le plus important ce sont les 700 enfants qui sont au sein de l'établissement. Mme Marot ajoute que la communication n'a pas été faite dans les réunions de « plan école » et que cette situation est dommageable pour les familles.

Les parents présents répondent à Mme Marot qu'elles ne peuvent se prononcer dans la mesure où elles n'étaient pas informées avant d'entrer en réunion. En leur qualité de représentants des parents, elles ne peuvent parler en leur propre nom. Le point a été évoqué lors du Conseil du 1^{er} degré. Ils attendent donc le déroulement du processus annoncé par Mme Boirel. Mr O'Grady précise qu'un courrier à destination des parents sera envoyé demain sur ce point à titre informatif.

Mme Moss poursuit : la rémunération des personnels ne permettra pas de cotiser à une retraite française si leur contrat devient local.

Mme Moss précise que les personnels ne sont pas rassurés du fait des conséquences individuelles familiales et professionnelles. Mme Boirel précise que le Board en est conscient et que le Board doit effectivement améliorer la communication avec les personnels. L'homogénéisation des postes enseignants rendra cet échange plus possible.

Mme Routier précise que le Board est composé de 12 personnes. Une entité juridique conventionnée est une entité anglaise. Le plan école n'est imposé à personne. De plus l'Ambassade est invitée également à tous les Board meetings. Elle ajoute également qu'elle ne peut imposer à une entreprise privée anglaise de se prononcer ou d'obliger un Board à communiquer.

Mme Donatucci demande, en tant que parent, pourquoi un établissement comme Charles de Gaulle est le moins cher comparativement au Lycée Churchill. Quelles seront les conséquences du dé-conventionnement du CFBL en termes de frais de scolarité? Mme Routier répond que la mise en place d'un fond est en cours et permettra d'aider les familles qui en ont besoin.

Mr O'Grady demande si à l'avenir Mme Marot peut s'engager à consulter Mr Gabet et échanger en entretien avec lui avant de publier quelque article que ce soit sur CFBL. Mme Marot répond qu'elle demandera une rencontre en groupe.

Mme Routier précise que la MLF et l'AEFE sont représentés à Londres ce qui permet tous les statuts d'écoles. La réflexion devient compliquée car la situation est complexe. Mais les groupes de travail doivent répondre sur les flux et les frais de scolarité. La demande de la réactivation de ces groupes a été faite en mars.

Sans autre sujet à évoquer, la séance est levée à 20 heures 05.